Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes

Band: 133 (2007)

Heft: 15-16: Géotypes

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sia

LA SIA REÇUE PAR LE CONSEIL FÉDÉRAL

Le 7 juin, la Conseillère fédérale Doris Leuthard, ministre de l'économie, a reçu une délégation de la **sia** composée de Daniel Kündig, président, Eric Mosimann, secrétaire général, Pierre Henri Schmutz et Alfred Hagmann, membres de la direction.

Les représentants de la sia en ont profité pour signaler la baisse du niveau de qualification des ingénieurs et des architectes à la suite l'introduction de la réforme de Bologne. Pour conserver sa force d'innovation et assurer son succès, l'économie a en effet besoin de collaborateurs compétents aussi bien dans la conception, que dans l'exécution et l'exploitation de projets. C'est le défi qui se pose au système défini par les trois voies de l'apprentissage, des Hautes écoles spécialisées, et de la formation universitaire dans les EPF et les universités. Or l'écart entre des qualifications moindres et les compétences pointues qu'exige l'économie continue à se creuser, comme l'a souligné la délégation de la sia, qui a également plaidé pour qu'au niveau fédéral, les questions de formation soient regroupées au sein d'un même département.

Un autre sujet abordé concerne les difficultés rencontrées par les architectes et les ingénieurs pour exercer leur profession à l'étranger. Ces questions ne peuvent être réglées au cas par cas, comme le préconise l'administration, mais doivent impérativement faire l'objet d'une concertation entre les autorités régulatrices, les pouvoirs publics et l'économie. Avec la Fondation des registres des ingénieurs, architectes et techniciens (REG), les milieux de la planification et des études dans la construction disposent déjà d'une instance en mesure d'assumer cette tâche dans leurs domaines de spécialité. Cela permettrait aux PME suisses d'aborder

les marchés étrangers à armes égales. La conseillère fédérale Leuthard a dit être prête à examiner en commun avec l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie et la **sia**, les requêtes présentées dans un dossier étayé, assorti de propositions de solutions concrètes.

Eric Mosimann, secrétaire général de la SIA

UNE ÉLUE À LA DIRECTION

Nathalie Rossetti a été élue par acclamation à la direction de la sia au cours de l'assemblée des délégués du 16 juin 2007. Déjà membre de la commission des affiliations, elle n'est pas inconnue à la sia. Architecte EPFZ, née à Naples en 1970, elle a grandi au Tessin avant de faire ses études à Zurich, où elle dirige depuis sept ans un bureau d'architecture avec Mark Aurel Wyss. Le genre féminin retrouve ainsi une place au sein de la direction après une parenthèse de quatre ans. Nathalie Rossetti représente aussi la nouvelle génération et la Suisse italienne. Elle prend ainsi la succession de Beat Jordi, membre de la direction durant plus de cinq ans et dont la contribution a été saluée par le président de la **sia** Daniel Kündig.

Rapport annuel

Comme l'a rappelé Daniel Kündig en présentant le rapport annuel 2006, ce n'est ni le président ni la direction qui modèlent et définissent la **sia**, mais ses affiliés. L'engagement bénévole des membres constitue la substance originale de la **sia**. Cette tradition et l'engagement commun en faveur d'un environnement construit durable sont aujourd'hui exprimés dans la reformulation de la vision et des buts de la **sia**. Des objectifs qui se sont notamment concrétisés par des projets comme Umsicht-Regards-Sguardi ou le Concept d'efficacité énergétique. En

multipliant ses interventions au niveau politique, la **sia** a en outre élargi son audience et la visibilité de ses membres sur des dossiers essentiels. En poursuivant le développement de ses normes, elle optimalise les instruments indispensables à l'atteinte qualitative et éthique de ses objectifs.

Comptes 2006

Selon le trésorier Markus Bühler, les comptes 2006 de la **sia** ne sont guère réjouissants, mais n'ont rien d'alarmant. Bouclant sur un solde légèrement inférieur au budget, le résultat affiche une perte de 80 000 francs. Cela est principalement dû aux investissements dans de nouvelles prestations - comme SIA-Service – et dans l'aménagement des deux étages qui seront loués pour le secrétariat général à la Selnaustrasse. Ces transformations privent en outre la **sia** des revenus liés à la SA de la Maison SIA. Les comptes sont aussi plombés par une baisse d'autres recettes (vente des produits d'édition). Des réserves ont été dissoutes à hauteur de 538 000 francs, contre 432 000 francs affectés à la constitution de nouvelles réserves. Avec un solde de réserves de 5401 000 francs, la sia conserve toutefois une solide assise financière.

Objets divers

Les délégués ont élu Eduard Tüscher à la Commission centrale des normes et règlements (CNR). Ingénieur mécanicien, il succède à Christoph Arpagaus comme représentant de la KBOB. Il est déjà membre de la Commission centrale des règlements (CCR) et collabore dans d'autres commissions. Les délégués ont encore approuvé une modification des statuts de la section tessinoise, en vertu de laquelle le comité de la section peut compter plus de cinq membres.

Thomas Müller, responsable RP/ Communication SIA

p.42

INTERIEUR DES ESPACES DE REVE



LE DIALOGUE – PRÉREQUIS DE LA QUALITÉ

Établir un dialogue constructif n'est pas toujours chose aisée. La transformation réussie de la Maison SIA montre toutefois les résultats convaincants obtenus dans le cadre d'une relation de partenariat loyale et ouverte.

Pour développer un partenariat fructueux, il faut des interlocuteurs compétents. En présence de la municipale Katrin Martelli, directrice du Département des constructions, et des participants à la première assemblée annuelle des délégués sia, Daniel Kündig s'est félicité que ces conditions aient pu être réunies en ville de Zurich pour la transformation de la Maison SIA. Le président a chaleureusement remercié la municipale, ses collaborateurs ainsi que l'équipe de projet, représentée par les architectes Franz Romero, Markus Schaefle et Daniel Boerman, avec l'ingénieur Paul Lüchinger.

Les participants ont unanimement apprécié le travail accompli. Madame Martelli a souligné que la remise en état n'a pas seulement revalorisé la substance bâtie sur les plans technique et architectural, mais qu'elle a aussi permis d'optimaliser son implantation urbanistique, en ouvrant un lien inédit entre la Selnaustrasse et le Schanzengraben.

La SIA à Zurich depuis 130 ans

Au final, la Maison SIA démontre à nouveau un principe fondamental: la qualité s'obtient par l'échange, la confrontation de différentes positions et la recherche commune de solutions. Rien là de très nouveau pour la **sia** et la Ville de Zurich, même si le bon déroulement de ce projet n'était pas garanti d'avance puisque, outre les options architecturales, il a aussi fallu maîtriser un certain nombre de questions juridiques.

SÉPARER SANS EXCLURE

Le système de séparation de l'espace de SWISSDIVIDE favorise la communication et l'ouverture, tout en minimisant le bruit, en offrant de la sécurité et en créant une sphère privée. A découvrir de plus près dans nos expositions de Steffisburg, Bützberg, Volketswil et St-Gall-Winkeln.



Demandez notre brochure sur les systèmes de cloisons de séparation ou le catalogue complet «Intérieur – des espaces de rêve», 160 pages d'idées en verre, au numéro de téléphone 033 439 51 11 www.glastroesch.ch

SWISSDIVIDE

sia

Si le siège central de la **sia** est à Zurich depuis 130 ans, sa présence concrète dans l'image de la ville remonte à près de 40 ans et fait indiscutablement partie des éléments marquant le cœur de la cité. Selon Madame Martinelli, avec cette transformation, la **sia** a d'une part posé un nouveau jalon architectural et urbanistique tout en renouvelant la signature d'un dialogue fructueux avec son environnement urbain.

Thomas Müller, responsable RP/ Communication SIA

NOUS ASSUMONS NOS RESPONSABILITÉS

Les ingénieurs ou les architectes n'ont pas à craindre la comparaison de leurs prestations avec celles des conseillers d'entreprise, des médecins ou des avocats, puisque l'importance économique de leurs contributions n'est en effet pas moindre que celle des professions précitées. Les concepteurs ne jouissent pourtant pas d'une reconnaissance équivalente de la part de la société, il s'en faut de beaucoup, ce qui se traduit dans le montant de leurs honoraires. Ces écarts de rémunération ne sont pourtant pas dus à la complexité des tâches assumées, mais au défaut de compréhension dont les prestations des concepteurs souffrent auprès du public. Plaidoyer pour une plus juste valorisation.

Problèmes complexes

Un cadre de vie qualitativement enviable dépend d'une approche étendue et anticipatrice des besoins et d'une faculté d'innovation ciblée. A maints égards, cela engage d'énormes responsabilités. Des responsabilités que les professionnels en génie civil, architecture et spécialités apparentées assument jour après jour.

Nous vivons dans un monde où s'enchevêtrent de multiples niveaux de com-

plexité. Ainsi, le mot complexité est l'un des plus couramment employés pour appréhender un projet de construction et sa mise en chantier. Même les projets les plus modestes, comme par exemple l'édification d'une villa, requièrent des compétences affûtées sur les plans technique, social, économique et organisationnel, ne serait-ce que parce qu'ils impliquent des équipements techniques qu'il importe de maîtriser et d'intégrer à un stade précoce de la conception. Il s'agit en outre de prendre en compte et harmoniser les intérêts et exigences de diverses instances représentées par le maître de l'ouvrage, les pouvoirs publics ou le voisinage. Il faut enfin coordonner les intervenants et entrepreneurs qui participent à la construction.

Si une vue d'ensemble des facteurs décrits ci-dessus reste possible pour des petits projets, cela se corse sérieusement pour des réalisations d'envergure comme les aéroports ou les hôpitaux. Les groupements d'intérêt impliqués y sont en l'occurrence bien plus nombreux et importants. Il en va de même pour les équipes de projet et de chantier, qui se renouvellent pratiquement pour chaque mission. Il faut donc à chaque fois redéfinir des formes de collaboration, rétablir la communication et réinstaurer la confiance. Les difficultés techniques sont bien sûr décuplées dans le cadre d'un grand projet et on atteint un degré de complexité maximal lorsque ce projet consiste à rénover ou développer des installations existantes. La planification et la réalisation doivent permettre la poursuite de l'exploitation durant l'opération. Le tout dans des conditions budgétaires et des délais souvent très stricts.

Concevoir et planifier avec justesse: un art

Les études et la réalisation d'ouvrages

sont tout sauf des processus linéaires. Chaque option ou intervention induit des conséquences à long terme: que l'on intervienne ou non se répercute sur d'autres composantes du projet.

La maîtrise de situations aussi complexes est un exercice exigeant. Les projeteurs et constructeurs résolvent cette difficulté en se concentrant sur le contexte générique et les rapports souvent invisibles entre les choses, se préoccupant toujours de l'entité qui englobe les unités. Les méthodes de planification les plus sophistiquées ne suffisent pas, il faut aussi la faculté du concepteur à saisir intuitivement la réalité. Sans cela, les systèmes sociotechniques que sont les projets de construction ne seraient plus guère maîtrisables.

Une affaire de respect...

Les concepteurs et projeteurs n'obtiendront le respect dû à leurs tâches que s'ils en exigent une juste contrevaleur. Si l'on peut aisément comprendre qu'il soit difficile de dire non, il faudra parfois se résoudre à opposer une fin de non recevoir à certains maîtres de l'ouvrage. Le concepteur y perdra peutêtre un mandat, mais certainement pas la reconnaissance qui lui revient.

... et de responsabilité

La **sia** vise un développement durable et de qualité du patrimoine naturel et de l'environnement bâti. Ses activités sont définies selon cet objectif et les professionnels affiliés oeuvrent dans ce sens. Les responsabilités qu'ils assument sont écrasantes et, comme secrétaire général, je me sens motivé à travailler au nom de la **sia** pour les gens de métier qui assument et relèvent quotidiennement ce défi. On ne saurait assez les remercier de cet engagement qui m'inspire le plus profond respect.

Eric Mosimann, secrétaire général de la SIA

p.44 TRACÉS nº 15/16 15 août 2007

LA VILLE SOUS LA VILLE - UNE IDÉE À CREUSER

La **sia** centrale, sa section vaudoise et l'EPFL se sont associées pour organiser une journée sur ce thème le vendredi 12 octobre 2007 à Lausanne, sur le site de l'EPFL.

Une ressource pour le développement urbain

Le sous-sol de la ville constitue une ressource pour son développement. Dans de nombreuses cités, l'engorgement à la surface fait que les conditions de vie en ville sont devenues critiques, non compatibles avec le développement durable ni avec la santé publique.

La dimension souterraine offre une chance de rendre la surface plus humaine. Toutefois, cette extension vers la profondeur ne peut pas être entreprise à la légère, puisque le sous-sol urbain n'est pas seulement un espace de construction mais constitue aussi une ressource en eau souterraine, en géothermie ou en géomatériaux. Le milieu souterrain doit donc être intégré dans un processus d'aménagement du territoire, mais à trois dimensions.

Le but de la journée est de présenter les recherches récentes et les expériences acquises dans différentes villes. La problématique concerne des disciplines diverses: géologie, génie civil (en particulier travaux souterrains), représentation spatiale, énergétique, urbanisme, architecture, économie, sociologie, droit. Des communications sur ces diverses composantes seront présentées en allemand et en français et une table ronde permettra de confronter les visions de chacun.

Les organisateurs invitent les sociétés professionnelles de la **sia** qui touchent à ces domaines à s'associer à l'organisation de cette journée.

(SIA)

